

28 700 emplois sont dédiés à la filière automobile en Bourgogne-Franche-Comté

Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté • n° 235 • Juin 2026

Près de 29 000 emplois sont dédiés à l'industrie automobile en Bourgogne-Franche-Comté, fin 2023. Ils sont implantés dans près de 430 établissements qui contribuent aux différents stades de la production. Près des trois quarts de leur emploi sont dédiés à l'automobile, la part la plus élevée dans les régions françaises. La métallurgie est plus implantée qu'ailleurs, et le secteur tertiaire moins développé. Malgré une forte dépendance à l'automobile, nombre de ces établissements diversifient de leurs débouchés vers d'autres industries.

Les trois quarts des emplois des établissements de la filière sont dédiés à l'automobile

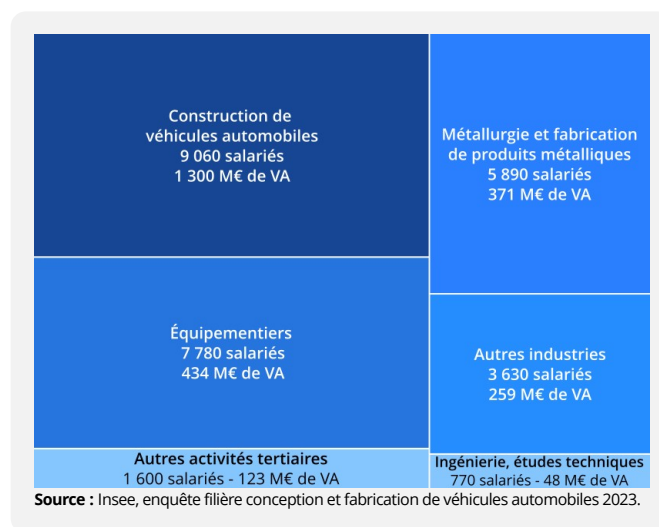
En Bourgogne-Franche-Comté, 429 établissements, au sein de 362 entreprises, participent à la conception, la fabrication, la transformation ou le recyclage de véhicules routiers. Fin 2023, 28 700 salariés travaillent effectivement pour la filière ► [figure 1](#), parmi les 38 100 salariés de ces établissements ► [Méthode](#). Avec 75 % de leurs salariés travaillant pour la filière, ces établissements de la région sont plus spécialisés dans l'automobile qu'en moyenne nationale où cette proportion est de 70 %. L'économie régionale est ainsi plus dépendante de l'automobile qu'ailleurs. Les emplois dédiés à l'automobile représentent 2,9 % de l'emploi régional, part la plus élevée parmi toutes les régions françaises (moyenne nationale 1,2 %). De plus, les activités de la filière génèrent 2,5 milliards d'euros de richesse, soit 3,0 % de la richesse régionale contre 1,1 % en France. Ce poids est, par exemple, nettement supérieur à celui de la filière viti-vinicole, autre activité emblématique de la région et qui ne représente que 1,8 % de l'emploi.

Une filière historiquement implantée autour de grands constructeurs en Nord Franche-Comté

Bien qu'implantée dans l'ensemble de la région, la filière automobile est particulièrement concentrée dans le Nord Franche-Comté et autour de Besançon ► [figure 2](#). Dans la région, le Doubs regroupe à lui seul près de la moitié des salariés de la filière (48 %), plus du tiers des établissements (37 %) et génère 55 % de la valeur ajoutée.

Cette implantation s'explique par la présence historique de grands **constructeurs**, comme Peugeot intégré au groupe multinational Stellantis. Dans la région, ses établissements concentrent à eux seuls plus d'un quart de l'emploi dédié à l'automobile, son usine de Sochaux est d'ailleurs la plus importante de la filière. Au total, les grands constructeurs représentent 32 % de l'emploi automobile régional et génèrent 42 % de la valeur ajoutée de la filière.

► 1. Effectif salarié et valeur ajouté des secteurs d'activité de la filière automobile en 2023

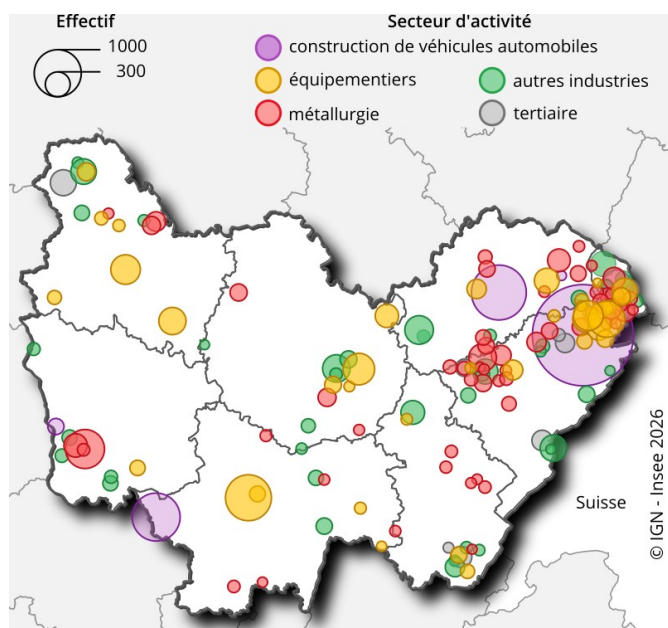


Autour de ces grands constructeurs est structuré un réseau d'**équipementiers**, comme Forvia et Michelin. Il regroupe plus du quart des salariés de la filière, et presque tous leurs effectifs sont exclusivement dédiés à l'automobile. Contrairement aux constructeurs, les équipementiers sont peu contrôlés par des entreprises étrangères.

Présence forte de la métallurgie et moindre du tertiaire

Dans le tissu productif régional, la métallurgie occupe une place importante. Elle représente 34 % des établissements de la filière et 20 % des emplois dédiés à l'automobile (contre respectivement 17 % et 11 % au niveau national). Dans ce secteur, il existe un fort ancrage local : près de 90 % de l'emploi dédié relève d'entreprises régionales (contre 70 % au niveau national). Les établissements

► 2. Établissements de plus de 50 salariés relevant d'une entreprise avec une activité automobile en 2023



Source : Insee, enquête filière conception et fabrication de véhicules automobiles 2023.

sont de tailles modestes : ils emploient en moyenne 40 salariés, deux fois moins que dans l'ensemble des secteurs industriels régionaux de la filière. Par ailleurs, leurs activités sont plus diversifiées car seuls 61 % des effectifs sont dédiés à l'automobile. À l'inverse, les activités tertiaires de la filière automobile (comme l'ingénierie ou le commerce) sont deux fois moins présentes dans la région Bourgogne-Franche-Comté qu'en France et les activités informatiques y sont marginales. Toutefois, les établissements tertiaires présents sont davantage dépendants de la filière, avec près des trois quarts de leurs effectifs dédiés à l'automobile.

Un tiers de donneurs d'ordre et une moitié de sous-traitants

La sous-traitance constitue un pilier de la filière, elle intervient à toutes les étapes de la production (recherche et développement, logistique, fabrication et assemblage de composants). Près d'un tiers des établissements régionaux, comme nationaux, font partie d'entreprises donneuses d'ordre, qui externalisent ainsi une partie de leurs activités auprès de sous-traitants. Dans la région, cette externalisation est particulièrement répandue dans les établissements dépendant d'une entreprise de fabrication automobile (71 % contre 49 % pour la moyenne des régions françaises) ainsi que dans l'ingénierie. Les principales motivations pour sous-traiter sont l'accès au savoir-faire de leurs sous-traitants ou à leurs capacités de production. Parallèlement, 52 % des établissements de la filière relèvent d'entreprises se déclarant être sous-traitantes, une proportion supérieure à la moyenne nationale (36 %). En Bourgogne-Franche-

► Définitions

Les établissements **constructeurs** dépendent d'une entreprise d'activité de construction de véhicules automobiles. Parmi eux, les **grands constructeurs** dépendent d'une grande entreprise. Les établissements **équipementiers** dépendent d'une entreprise d'activité de fabrication de carrosseries, d'équipements automobiles ou de fabrication et de rechapage de pneumatiques. Parmi eux, les **grands équipementiers** dépendent d'une grande entreprise.

Comté, en dehors du commerce de gros, cette part varie de 26 % pour les établissements de la filière relevant d'une entreprise du tertiaire à 71 % pour ceux relevant de la construction de véhicules automobiles.

Une recherche de diversification plus fréquente dans la région

Avec le passage à l'électrique, la recherche sur le développement de l'hydrogène, l'essor des nouvelles technologies du numérique et les conséquences des crises sur le commerce mondial, les établissements de Bourgogne-Franche-Comté cherchent à diversifier davantage leurs activités que dans le reste du pays (60 % contre 50 % au niveau national). Cette tendance reflète une réponse à leur forte dépendance historique à l'automobile, qui les incite à rechercher de nouveaux débouchés. Les trois quarts des entreprises de la métallurgie et des autres industries sont ainsi engagés dans une stratégie de diversification. Dans ces deux secteurs, deux orientations de diversification sont privilégiées : l'énergie et l'aéronautique. À l'inverse, elle est moins recherchée chez les constructeurs et les équipementiers, ainsi que dans le tertiaire.

Par ailleurs, le marché de l'automobile se transforme. Dans la région, un quart des établissements relève d'entreprises ayant fait évoluer leur activité en 2023 pour s'adapter à la conception ou à la production de véhicules électriques, hybrides ou à hydrogène, et 10 % contribuent déjà à la conception ou à la production de ces types de véhicules. Le marché de l'électrique reste toutefois en phase de développement : en 2023, les voitures électriques représentent 17 % des ventes de voitures neuves en France, et les hybrides rechargeables 9 %. Le potentiel de progression est important avec les évolutions de la réglementation européenne et de la demande des consommateurs. ●

Hélène Ville, Guillaume Volmers (Insee)

► Méthode

L'enquête filière de conception et fabrication de véhicules automobiles est une enquête nationale organisée par l'Insee. Le millésime 2023, sur laquelle s'appuie cette étude, a été mené de septembre à décembre 2024 auprès de 13 500 unités légales. Pour les secteurs d'activité principale exercée (APE) dont l'appartenance à la filière est avérée (industrie automobile, fabrication de pneumatiques et rechapage), l'interrogation est exhaustive. Pour les autres secteurs potentiels, l'interrogation est exhaustive au-dessus de seuils d'effectifs salariés, propres à chaque secteur, augmentant au fur et à mesure que la probabilité d'appartenance à la filière diminue. Des sources externes ont été utilisées pour s'assurer de n'omettre aucune grande société. L'**effectif salarié dédié** à la filière automobile est estimé en appliquant à l'effectif salarié total de l'entreprise ou établissement le poids du chiffre d'affaires automobile réalisé dans le chiffre d'affaires total. On procède de la même façon pour déterminer la **valeur ajoutée dédiée** à la filière automobile. De plus, seuls les établissements avec un effectif dédié à l'automobile strictement positif ont été conservés dans le champ de l'étude.

► Pour en savoir plus

- **Bouvier A., Camille H. (Insee)**, « [Le poids de la filière automobile française : 329 000 salariés et 1,1 % du PIB](#) », *Insee Première* n° 2083, décembre 2025.
- **Bourgeois M., Ovieve F. (Insee), Dubois S., Rouot C., Vivas É. (Dreets)**, « [La filière automobile amorce le virage vers l'électrique](#) », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 120, mai 2024.

